

En lutte contre la casse du service public d'éducation

Premier degré

L'enfumage de la « priorité au primaire »

Dans le premier degré, la mise en œuvre des CP et CE1 à douze en REP+ et les CP à douze en REP à la rentrée prochaine annonce des difficultés croissantes pour tou-tes. Cette mesure phare du programme de Macron pendant la présidentielle, seul alibi social que ses ministres sont capables de citer, c'est l'arbre qui cache la forêt. Car pour ces dédoublements de classe aucun poste ne sera ouvert : le gouvernement prévoit de prendre des moyens par-ci par-là, comme il l'a déjà fait à la rentrée passée, et ce sont les dispositifs de remplacement et d'aide aux élèves qui vont disparaître (brigades, PDMQDC). Pendant ce temps là, sous prétexte d'une baisse démographique, l'académie de Paris a pondé la pire carte scolaire de

puis des années : fermetures de classes en nombre, explosion des effectifs par classe, etc. La baisse du nombre de postes ouverts au concours (-10 % au niveau national pour les professeur-es des écoles) ne laisse augurer rien de bon : pour assurer la présence d'un-e enseignant-e devant chaque classe et des remplaçant-es nécessaires tout au long de l'année, les rectorats devront avoir recours à des personnels précaires, sous-payé-es et peu ou pas formé-es.

Le gouvernement s'empresse donc de diminuer les moyens dans le primaire, tout en refusant d'accueillir les enfants du baby boom dans le supérieur. Sous des prétextes pédagogiques, ils mettent en place une réforme purement budgétaire.

► **Sud éducation Paris revendique la diminution du nombre d'élèves par classes, la prise en compte des élèves d'UPE2A et d'ULIS dans les effectifs de leurs classes d'inclusion, l'arrêt du recours aux personnels précaires et des créations de postes massives.**

DHG : Diminution horaire globale ?

Dans les collèges et les lycées, la saignée continue : pour la rentrée 2018, les dotations horaires globales (DHG) sont annoncées à la baisse, ou à moyens constants là où les effectifs augmentent. Là encore, cela va réduire drastiquement la mise en place de dispositifs pédagogiques pour les élèves (les demi-groupes, le développement de projets éducatifs...). Les conditions de travail et d'étude s'en trouvent dégradées pour tou-tes, et d'autant plus pour les élèves en difficulté.

► **Sud éducation Paris revendique des moyens à la hauteur des besoins, la diminution du nombre d'élèves par classe.**

Second degré

Vers un lycée à la carte au service du tri social

Le gouvernement a présenté son projet de réforme du lycée général dont la principale mesure est la mise en place d'un lycée à la carte, avec une démultiplication des filières à travers les « disciplines de spécialité » et les « enseignements facultatifs ». Le baccalauréat suit le mouvement, avec l'extension du contrôle continu et la mise en place de partiels corrigés par les enseignant-es de l'établissement. Avec cette individualisation des parcours, les déterminismes sociaux ne seront que renforcés : quand certain-es se retrouveront à faire des choix de spécialité par défaut ou par goût, les élèves issu-es des classes les plus aisées et leurs familles choisiront les parcours les plus valorisés dans le modèle dominant. Loin de réduire les inégalités

sociales et territoriales déjà en place, elles ne seront que renforcées et verrouillées. Ce projet est le pré-requis de la réforme de l'accès à l'université puisque le parcours des élèves et leurs résultats en contrôle continu sont les éléments clés de la sélection via ParcoursSup.

Les élèves seront chacun-e rendu-es toujours davantage responsables individuellement de leurs choix, de leurs parcours, de leurs « réussites » ou de leurs « échecs ». L'élève est ainsi pensé comme l'auto-entrepreneur de sa scolarité et les cadres collectifs de la construction de soi et sa force potentielle face à l'institution seront encore plus mis à mal.

► **Sud éducation Paris s'oppose à cette réforme et à l'individualisation des parcours.**

Lycée général

Université : une sélection qui ne dit pas son nom

Pour tenter de surmonter les problèmes colossaux de moyens que rencontrent les universités avec les coupes budgétaires et la hausse du nombre d'inscriptions due à l'inflation démographique, le gouvernement a orchestré l'an dernier le scandale du système Admission Post-Bac. Cette année, sans débloquer des financements à hauteur des besoins, le gouvernement a mis en place, avant de la faire adopter le 15 février dernier, la relative « l'orientation et à la réussite des étudiants » (dite loi ORE). La nouvelle plateforme « Parcoursup » renforce et institutionnalise une sélection sociale des lycéen-es dans les établissements supérieurs. Dans la logique des réformes annoncées dans le second degré, la mise en place d'« attendus », véritables pré-requis pour accéder aux différentes filières universitaires, instaure une machine à trier les étudiant-es. Arguant un accompagnement individualisé des élèves, c'est en réalité une remise en cause totale du libre accès à l'enseignement supérieur qui se met en place.

Alors qu'il faudrait l'équivalent de dix nouvelles facs pour permettre à tou-tes l'accès aux études supérieures de leur choix, la loi avalise un enseignement à deux vitesses : celui qui forme les plus favorisé-es par le biais des grandes écoles et d'universités d'élites où les étudiant-es seront trié-es sur le volet, et celui qui soumet la formation des étudiant-es à la « demande » du marché de l'emploi dans des universités sous-ditées. C'est le sens de l'amendement sénatorial intégré à la loi, qui précise que l'ouverture de places sera conditionné par « les perspectives d'insertion professionnelle des formations ».

En pratique, la mise en place de Parcoursup redirige l'orientation des futur-es étudiant-es sur les enseignant-es et les personnels administratifs. Côté lycée, les enseignant-es en conseils de classe, en particulier les professeur-es principaux,

sont censé-es valider ou non les choix des élèves. Côté universités, ce sont a priori les équipes d'enseignant-chercheurs/euses et les personnels administratifs qui vont devoir assurer la sélection des dossiers des candidat-e-s, alors que les personnels universitaires sont déjà en nombre insuffisant pour assurer les tâches courantes aujourd'hui.

Par ailleurs, pour aider les lycéen-e-s dans la formulation de leurs vœux et la constitution des dossiers de sélection, le gouvernement ne prévoit aucun accompagnement humain, un comble pour une réforme qui promet « une personnalisation des parcours et des formations ». À la place, il sponsorise une application gratuite d'orientation en ligne : avec exactement les mêmes résultats pour un bac S option maths, l'application propose à l'élève une orientation différente s'il vient d'un lycée réputé (classe prépa) ou d'un lycée de banlieue populaire francilienne (IUT).

Pour répondre au désarroi des parent-e-s d'élèves et des lycéen-es, les entreprises et applications fleurissent proposant des services payants pour aider les futur-e-s étudiant-es à s'orienter et constituer les dossiers de sélection, un pas de plus vers la privatisation des missions publiques !

Mais ce n'est pas tout, les conseiller-es de Macron veulent aller plus loin : un rapport rédigé par Robert Gary-Bobo préconise de multiplier le développement de « filières courtes professionnalisantes » pour les plus pauvres et d'augmenter massivement les frais d'inscription à l'université. Le rapport propose également de développer des prêts bancaires garantis par l'État à destination des étudiant-es pour financer leurs années d'études. Aujourd'hui, l'Université de Cergy-Pontoise propose un DU à 10 000 € l'année.

Nous ne sommes pas des agent-es du tri social ! Nous appelons les enseignant-es du second degré et les enseignant-es et personnels du supérieur à ne pas mettre en œuvre la sélection : boycott des avis lors des conseils de classe (fiches-avenir), refus de faire le tri entre les dossiers reçus dans les universités.

► **Sud éducation Paris revendique une université gratuite et ouverte à tou-tes, des créations de postes à la hauteur des besoins et l'ouverture massive de places dans l'enseignement supérieur.**

Des conditions de travail dégradées

Les conditions de travail pour les agent-es des écoles, collèges et lycées se dégradent à grande vitesse. Les collectivités territoriales sont à 100 % dans des logiques d'économies budgétaires au mépris des conditions de travail des personnels. Déjà soumises aux pressions hiérarchiques diverses, les équipes se retrouvent en surcharge de travail à cause des suppressions massives de postes : non-renouvellement des contrats CUI, non-remplacements systématiques des départs à la retraite comme des congés maladies. Dans bon nombre d'établissements, les collègues se retrouvent à multiplier leurs tâches, passant de la cuisine à l'entretien, quitte à rogner sur leurs pauses.

Dans les lycées, pour pallier au manque de personnels, la région a trouvé sa solution : l'augmentation du temps de travail, sans augmentation de salaire !

► **Sud éducation Paris s'y oppose et porte d'autres revendications : augmentation des salaires, diminution du temps de travail et embauche massive de personnels titulaires !**

Lycées professionnels, l'école de l'exploitation

Le rapport sur la voie professionnelle commandé par le ministre a été publié le 22 février dernier. Il commence par constater les problèmes liés à l'orientation des collégien-e-s les plus en difficultés vers la voie professionnelle. Il entérine la disparition programmée des métiers de l'orientation. Les conseillers/ères d'orientation en sous effectifs (Psy-EN, ex-CoPsy) sont en effet de plus en plus suppléés par les enseignant-es.

Et surtout ! Ce rapport fait de l'apprentissage la voie royale de la professionnalisation. Il met en place deux statuts bien différenciés d'élèves : d'un côté les apprentis salarié-es en formation, sous-payé-es et sur-précarisé-es, de l'autre les lycéen-es. Ces dernier-es, jugé-es incapables d'intégrer l'entreprise sont gardé-es en formation initiale, considérée ici comme une voie de garage.

Salarié-es comme lycéen-es cohabiteraient alors dans les mêmes classes avec des temps de formation différents. Les apprenti-es deviendraient des élèves par intermittence, apparaissant et disparaissant aléatoirement de la classe, alors que les

lycéen-es continueraient à avancer selon le calendrier scolaire déconnecté de la vie en entreprise. Comment alors mettre en place une progression pédagogique adaptée aux besoins et aux temporalités différenciés des élèves ?

Par ailleurs, le rapport préconise la suppression des diplômes intermédiaires (comme le BEP) qui permettraient d'accéder aux protections et acquis des conventions collectives. À la place, la formation serait validée par l'acquisition de différents « blocs de compétences ». À terme, ils imaginent donc le lycée professionnel comme l'organe de formation de l'entreprise, délivrant des compétences en fonction des besoins du patronat, au détriment d'une formation complète des individus et du développement de l'esprit critique.

Les enseignant-es devraient également être mis au pas puisque le rapport prévoit un temps de formation au sein des entreprises, afin de mieux apprendre à leurs élèves à entreprendre.

En définitive, ce rapport préconise le contrôle du patronat sur le lycée professionnel en formation initiale.

► **Pour Sud éducation Paris, l'enseignement professionnel doit rester sous statut scolaire et sortir des logiques de l'employabilité.**

Pour une autre société, pour une autre école

Le gouvernement et le patronat souhaitent renforcer un système éducatif basé sur le tri social et la responsabilité individuelle, à la solde des entreprises. C'est à l'opposé du projet d'école que nous défendons !

Ces réformes de l'éducation s'intègrent à une volonté plus large des gouvernements successifs de casser le service public et de supprimer l'ensemble des acquis sociaux issus des luttes. Visant à mettre en place une société où tout est économiquement quantifiable et rentable, ces réformes s'ajoutent à la casse de l'hôpital public, au démantèlement de la sécurité sociale, ou encore au projet de réforme de la SNCF. La logique est globale : organiser la casse des services publics pour préparer leur privatisation, prochain pas pour parfaire une société néo-libérale du chacun-e pour soi.

De la maternelle à l'Université, Sud éducation Paris lutte pour une école gratuite pour tou-tes avec les moyens nécessaires pour fonctionner. Une école polytechnique qui mêle sans les hiérarchiser les apprentissages théoriques et pratiques, et les disciplines. Une école égalitaire qui ne trie pas, ne sélectionne pas, mais donne à chacun-e les moyens de comprendre le monde. Une école où chacun-e peut apprendre à former son esprit critique afin de s'émanciper !

Nous revendiquons : - le retrait pur et simple de la loi ORE et de la réforme du lycée ; - des moyens à la hauteur des besoins ; - la baisse du nombre d'élèves par classes ; - l'embauche massive de personnels formé-es et titulaires ; - la titularisation, sans conditions, des contractuel-les ; - la baisse du temps de travail et l'augmentation des salaires

Sud éducation Paris appelle les personnels à se mettre en grève lors des journées de mobilisation nationale et à se réunir en assemblées générales pour décider des suites à donner au mouvement, notamment la construction d'une grève reconductible à même de nous faire gagner.

service public dépouillé, tri social, privatisation, individualisation

EN GRÈVE LE 22 MARS

Après avoir mené au pas de charge une nouvelle contre-réforme du droit du travail, Macron et son gouvernement ont maintenant le service public en ligne de mire. Quels que soient les secteurs, la logique est la même : supprimer des postes et baisser les moyens pour faire de économies, privatiser ou restructurer les services publics qui ne sont pas assez « rentables », transformer les usager-e-s en client-e-s... Pour mettre un terme à cette politique destructrice, nous devons toutes et tous nous mobiliser le 22 mars... et après on continue !

service public dépouillé

Macron et son gouvernement veulent la peau du service public. Leur objectif ? Supprimer 120 000 postes de fonctionnaires pendant le quinquennat. Dans l'éducation, ça signifie :

- fermetures de classes dans le 1^{er} degré
- baisse des DHG dans le 2nd degré
- recours aux personnels précaires
- baisse des postes dans les concours
- manque de postes chez les agent-e-s

...dans tous les secteurs, ils suppriment des postes et ils rognent sur les moyens !

une école au service du tri social

Les réformes du gouvernement vont accentuer le tri social. L'objectif ? Mettre l'Éducation nationale au service des entreprises :

- sélection à l'université
- réforme du lycée et du bac
- réforme de l'enseignement professionnel
- mise en concurrence des établissements

...pour une éducation encore plus inégalitaire et une porte ouverte au privé !

la privatisation en ligne de mire

Après la Poste ou la SNCF, ce sont tous les services publics que le gouvernement veut soumettre à la loi de la rentabilité et de la productivité.

Avec le programme « Action publique 2022 », cette logique de destruction du service public risque de passer à la vitesse supérieure.

le règne du « chacun pour soi »

Que ce soit du côté des agent-e-s du service public ou du côté des usager-e-s, l'individualisation gagne du terrain au détriment des droits collectifs.

- lycée à la carte
 - primes au mérite et poids accru de la hiérarchie
- ...pour mettre la pression à tous les niveaux !

AG DE GRÈVE À LA BOURSE DU TRAVAIL À 10H